

Mairie d'ÉTRÉPILLY

7, rue Saint Leu
02400 ÉTRÉPILLY

☎ : 03 23 70 44 44

Mail : commune.etrepilly@orange.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 24 septembre 2026, à 19h, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire (16/09/2026), s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

- **Etaient présents** : Jean-Pierre POLIN, Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN, Noémie BALICOT, Julien BALICOT ; Gilles MICHEL, Nicolas DUBAUX, Laëtitia RACLOT, Yanick LE CRAS, , Manon VALLÉE
- **Absente excusée** : Jessica VATON-DUNOY donne pouvoir à Jean-Pierre POLIN

Secrétaire de séance : Julien BALICOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

- **Approbation** du PV de la séance du jeudi 2 juillet 2026.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations :

- 1-** Demande de subvention par le comité des Fêtes la Villageoise la somme de 300€

Accordée à l'unanimité

- 2-** Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges transférées)

Sont nommés : Délégué titulaire : **Jean Pierre Polin**

Délégué suppléant : **Jean-Luc Viault**

Adoptée à l'unanimité

- 3-** Remboursement à Mr Polin Jean-Pierre de la somme de 25.12€ sur Amazon pour l'achat des lunettes de protection pour le soir de l'éclipse.

Accordée à l'unanimité

4- Il est pris acte du rapport d'activité 2025 de la CARCT envoyé par mail à chacun.

Pris acte à l'unanimité

Information(s) et réflexions :

5 Relance du bureau d'études GEO FIT mandaté par la SANEF pour le transfert vers la commune d'Etrépilly du chemin de Souillard.

Nous avons envoyé la délibération du conseil municipal du 27 février 2025 qui refuse ce transfert et qui propose que la SANEF se tourne vers les propriétaires des cultures. Le chemin étant une voie sans issue.

6 GEO DAE. Suite à la visite de conformité de notre salle des fêtes, il avait été recommandé par le jury en Sous-Préfecture de déclarer le défibrillateur.

Celui-ci est maintenant inscrit sur le site officiel gouvernemental.

7 EGLISE. Le démoussage chimique a été effectué par la société CRUZ le 11 septembre 2026.

Les portes ont été repeintes (merci à Noémie) ainsi que les grilles d'accès au cimetière.

Reste à finir l'intérieur de la porte du clocher, ainsi que la porte intérieure.

La cloche étant classée monument historique, nous avons demandé un devis aux sociétés MAMIAS et BODET pour la réfection de celle-ci ainsi que la mise en sécurité pour sa maintenance. Le cahier des charges a été établi avec la DRAC.

8 PEINTURES diverses à effectuer : Aire de jeux, les bancs de la commune, la pompe à incendie.

En attente de main d'œuvre communale, un devis a été demandé à ARBRE pour une journée peinture.

Nous fournirons le matériel.

9 USESA. Situation des PFAS sur le territoire de l'USESA (Polluants éternels) documents distribués.

10 NETTOYAGE COMMUNE : L'association ARBRE (Association Réinsertion But Retours Emplois) est intervenue les 9, 10 et 11 septembre 2026. Le coût horaire est de 14€ par agent, plus la location du matériel.

Ils sont aussi venus couper des arbres qui gênait le passage du car scolaire en sortie du village vers Belleau.

Il est proposé un arrêté permanent portant réglementation sur les obligations des riverains des voies publiques concernant l'entretien des trottoirs.

Celui-ci sera à l'approbation du conseil municipal.

11 VITESSE DANS LA COMMUNE. Il a été présenté une publicité sur les feux récompenses (6000€/feu). Solution qui paraît la plus probable serait de poser des panneaux « STOP » route de Château-Thierry.

Un devis avec plan d'implantation doit être proposé au conseil municipal.

12 TAXE D'AMENAGEMENT DE FM LOGISTIC. La taxe d'aménagement de la zone industrielle de l'Omois est due à la CARCT.

Nous sommes toujours en attente de savoir comment sera payée cette taxe.

A savoir : Paiement à la Commune qui retransmettra à la CARCT ou directement à la CARCT ? et

quelles seront les conséquences sur la commune ? La question a été posée au ministère des finances à BERCY par l'intermédiaire de notre CDL.

13 La demande d'examen préalable à la conception d'un dispositif d'assainissement non collectif a été mise à jour par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la CARCT.

14 Il n'y a pas d'opposition au maintien du transfert des pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté d'agglomération. (Assainissement, Collecte des déchets ménagers, réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage, l'habitat et la publicité extérieure).

15 OPERATION BRIOCHES : Distribution le 3 octobre 2026 à partir de 9h30 par 4 conseillers municipaux.

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

16 NOEL 2026 :

- **Nos anciens**

Budget individuel pour les personnes âgées +70ans de 25€/personne – choix d'un colis gourmand.

La distribution sera faite en porte à porte le 20 décembre 2026 au matin.

- **Nos enfants**

Budget individuel pour les enfants jusqu'en fin de l'école primaire de 25€/enfant – choix d'un bon cadeau au magasin « La Grande Récré ».

La distribution sera effective le 20 décembre 2026 à la salle des fêtes d'Étrépilly entre 14h et 17h par le Père Noël de façon individuelle à l'enfant.

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

17 NETTOYONS LA NATURE Samedi 26 septembre 2026 à 9h.

18 CONCERT de L'EGLISE avec Yanick et Marie organisé par la commune et le Comité des Fêtes le Samedi 12 décembre 2026 à 18h30.

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

19 HALLOWEEN

L'organisation sera effectuée par le Comité des Fêtes le vendredi 30 octobre 2026 à 18h30

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

20 ATELIER CULINAIRE organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 13 décembre 2026 après midi à la salle des fêtes

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

21 OCTOBRE ROSE organisé par la commune

Comme tous les ans, la commune participera à la récupération de vos dons de soutiens-gorges pour les transmettre à l'association « Donne ton Soutif ».

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

22 FESTIVAL CINE JEUNES de l'Aisne

Le Festival Ciné Jeunes de l'Aisne organisé par l'agglomération de Château-Thierry viendra à Étrépilly le Mercredi 14 avril 2027 après-midi. Un goûter sera offert au public présent.

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres.

23 PONT du Ru Cornu.

Monsieur le Maire a fait lecture au conseil municipal du courrier envoyé au Président de la Chambre d'Agriculture pour demander une aide financière de celle-ci et des agriculteurs, la dépense étant très importante à supporter pour la commune.

Un estimatif de travaux par l'ADICA s'élève environ à 110 000 €

24 NUISIBLES dans la commune.

Des ragondins prolifèrent dans la commune. Un devis de 600€ nous a été proposé pour poser pièges et abattage.

Nous recherchons une solution moins onéreuse.

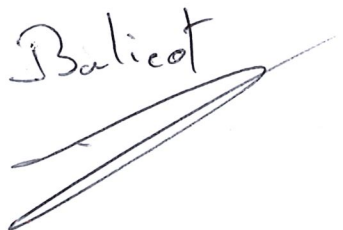
QUESTIONS DIVERSES

Néant

Séance levée à : 21h10

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 19 novembre 2026

Secrétaire de séance



Le Maire

